

DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 - 250

Objet : Impression de flyers et d'affiches pour réaliser la communication de la Halte-Garderie Itinérante

NOUS, Alain BATTAGLIA, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, représentant du pouvoir adjudicateur ;

Vu le Code de la commande publique,

Vu les articles L.2122.21, L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°44-CC230426 du 23 avril 2026 relative aux délégations d'attributions du Président,

Vu la proposition financière du groupe Morault Imprimerie.

Considérant que l'impression des supports de communication de la halte-garderie itinérante est une action reconduite afin de maintenir et développer la visibilité de la structure sur le territoire ;

Considérant que ces supports ont pour objectif de faire connaître la halte-garderie itinérante auprès des familles du territoire et de les informer sur son offre d'accueil et ses modalités de fonctionnement ;

Considérant que la diffusion des flyers et affiches auprès des professionnels de santé et de la petite enfance ainsi qu'auprès des mairies permet de s'appuyer sur ces acteurs locaux comme relais d'information auprès des familles ;

Considérant le devis d'un montant de 255 HT soit 306 € TTC pour 50 affiches et 500 flyers.

DECIDONS

ARTICLE 1 D'accepter la proposition financière du groupe Morault Imprimerie pour un montant de 255 HT € HT soit 306 € TTC.

ARTICLE 2 Information de cette décision sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion.

BUREAU

Vu K.S

Le 1 octobre 2026



communauté
de communes

ARTICLE 3

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 4

Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le :

09 OCT. 2026

Et de la publication sur le site internet de la CCSSO le :

09 OCT. 2026

BUREAU

Vu K.S

Le 1 octobre 2026

Communauté de Communes Senlis Sud Oise

43 avenue Félix Louat 60300 Senlis

03 44 99 08 60

www.ccsso.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS
SUD OISE
43 AVENUE FELIX LOUAT
60300 SENLIS

DEVIS

Le 22/09/2026

Nos réf. : TEL/1045802v0/CX/DD

Nous vous remercions de votre demande de prix et vous prions
de trouver ci-dessous notre meilleure offre pour :

50 AFFICHES A4 + 500 DEPLIANTS 3 VOLETS

Documents composés d'un feuillet et de 1 dépliant

Base fournie : Fichier PDF fourni par vous sans intervention de notre part

1 feuillet à 50ex

Format fini : 210 x 297 mm
Papier : 135 g/m2 - Couché sans bois Satin
Impression : Recto : quadrichromie

1 dépliant à 500ex

Format fini : 99 x 210 mm
Format ouvert : 297 x 210 mm
Papier : 135 g/m2 - Couché sans bois Satin
Impression : Recto : quadrichromie - Verso : quadrichromie
Façonnage : 2 plis parallèles roulés

Emballage & livraison : 1 point France Métropolitaine (550 ex.)

Prix hors taxes :

1045802v0 50 + 500ex. 255,00 EUR

Nous espérons être favorisés de vos ordres et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Nos relations contractuelles sont régies par les usages professionnels établis par le SICO GIF et par nos conditions générales de
vente dont vous trouverez un exemplaire ci-joint .

Nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nous retourner le présent
DEVIS pour accord.
Signature :



Seuls les produits identifiés comme
tels sont certifiés FSC® ou PEFC



280, rue Henry Bessemer - ZAET Creil/Saint-Maximin - 60100 CREIL

Tél. : 03 44 64 13 95 - Courriel : contact@imprimerieisl.fr

S.A.S. IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE - GROUPE DES IMPRIMERIES MORAULT au capital de 3.668.831 €

Siège Social : 2, av. Berthelot - ZAC de Mercières - BP 60524 - 60205 COMPIÈGNE Cedex

R.C.S. Compiègne 351 667 035 - Siret 351 667 035 00155 - Code NAF : 1812Z - TVA N° FR 17 351 667 035



www.groupe-morault.com